

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019 *

Présidents d'Honneur

Patrick MARTINELLI – Maire de Pierrefeu du Var
Messieurs Gaston LANZA, Pierre GILLY : à titre posthume
Membre d'Honneur : **Monsieur Maurice PERRIER**

Président

Yves LOPEZ

26, Impasse Carraire – St Michel – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 48 16 33 - ☎ 06 43 56 21 58

Vices-Présidents

Bernard FRESSE

« Communication – Informatique – Protocole »

7, Rue Pablo Picasso – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 09 80 38 46 48

Jean Pierre PEREZ

« Défense des droits »

1, Les claires du Haut – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 28 26 41

Secrétariat administratif

Madame Claude BENOIT

5, Avenue Aimé Graziani – Le gré
83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 09 36 02 82

Secrétariat aux Droits

Jean Pierre PEREZ

1, Les claires du Haut – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 28 26 41

Ernest GALVEZ

102, Allée des Lilas – 83260 La Crau
☎ 04 94 22 79 29 93

Secrétariat « Manifestations - Sorties »

Jean Claude GERMONE

19, Chemin de la gravière – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 06 86 66 33 54

Madame Paulette AILLAUD

4, Chemin Jean Court – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 06 22 35 17 82

Trésoriers

Jacques LEROY

10, Impasse des géraniums – Chemin de Sigou
83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 10 23 16 28

Madame Janine CARRASCO

92, Ave des Combattants d'AFN
83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 03 30 15 61

Porte-drapeau

Henri NOFERI

52, route de Cuers
83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 28 21 08

Daniel BONISSENT

24, Jean Court le Haut
83390 Pierrefeu du Var
☎ 06 82 75 29 74

Vérificateurs aux Comptes

Mesdames Anny GERARD - Denise LOPEZ – Daniel BONISSENT

Pour joindre l'Association par internet :

yveslopez46@aol.com

Site Internet ACPG

<http://acpg.chez.com/ACPG/>



Bulletin de Liaison



ACPG CATM OPEX CS D'AC PIERREFEU DU VAR

BULLETIN N° 64 MARS 2019



**Compte-rendu de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du vendredi 08 février 2019**

Assemblée Générale 2019 en images



Séance de Travail



Partie conviviale



Tombola de l'assemblée générale du 8 Février 2019

Nous remercions nos sympathiques et généreux donateurs, qui nous ont permis de doter cette tombola de 48 lots, pour le plus grand plaisir des participants ; leurs permettant ainsi de découvrir et/ou goûter les productions et activités des professionnels dont la liste est la suivante :

VIGNOBLES :

- CHÂTEAU LA GORDONNE
- CHÂTEAU LA TOUR DE L'EVEQUE
- CHÂTEAU DE L'AUMERADE
- CHÂTEAU MONTAUD
- CAVE DES VIGNERONS DE PIERREFEU
- CAVE PIERREFIN
- DOMAINE LE MAS DU POURET
- DOMAINE DE LA PORTANIERE
- DOMAINE KENNEL
- DOMAINE PEIRECEDES
- DOMAINE LA TOUR DES VIDAUX

COMMERCES :

- AVENIR.COM INFORMATIQUE
- BAR-TABAC LA FONTAINE
- BOUCHERIE LA COTE VAROISE
- BOULANGERIE DE LA MAIRIE
- BOULANGERIE JEAN BAT
- BOULANGERIE MAISON PISTOLESI
- BOULANGERIE LE VAL DES PAINS
- COIFFURE ECLAT D'OR
- ETABLISSEMENT DOMINATI
- FERONNERIE BARON
- FLEURISTE EGLANTINE FLEURS
- GARAGE POINT S
- LENA ESTHETIQUE
- O' CAFE PRESSE
- OPTICIEN MARIOTTE
- PHARMACIE BOUISSON
- PHARMACIE DES OLIVIERS
- PHYTO'SOINS
- PIZZERIA DU GRE PIETRA FOCI
- RESTAURANT CLES DES SONGES
- RESTAURANT LE GASQUET
- SENSATIO'NAILS
- SALON COIFFURE TETE EN L'AIR
- SALON COIFFURE HAIR DU TEMPS
- TOILETTAGE CANIN DOG HOUSE

Le mot du président,



Vendredi 8 février à 14 heures 15, le quorum étant atteint, la séance est ouverte, le bureau installé comme le prévoit l'article 11 des statuts : président **Yves LOPEZ**, assesseurs **Bernard FRESSE**, **Jean-Pierre PEREZ**, secrétaire de séance **Claude BENOIT**, L'assemblée, debout, accueille les drapeaux, témoins de la vie de l'association.

Cette assemblée générale fut dans la lignée des précédentes: riche en débats, conviviale avec la dégustation de la brioche, festive avec le tirage de la tombola. Cette dernière fut très, très riche, et je me dois de remercier **Daniel BONISSENT** et celles et ceux qui l'ont assisté dans leur quête des lots mais aussi remercier chaleureusement les donateurs de leur générosité.

Toutefois, un point particulier me tenait particulièrement à cœur.

Durant la vague de contestation qui secoue la France depuis plusieurs mois maintenant, nous avons assisté le 1er décembre dernier à des scènes que je n'aurais jamais voulu voir.

Je n'aurais jamais pu imaginer que des voyous, des casseurs de banlieues, cagoulés, armés s'en prennent aux symboles de la République, taguant l'Arc de Triomphe de la place de l'Etoile à Paris et, après avoir forcé les portes vandalisent l'intérieur, brisant tout, volant, mettant tout à sac.

Le pire restait à venir : ils ont saccagé le Tombeau du Soldat Inconnu, essayant de le souiller, de le détruire, de porter atteinte à la Mémoire et à l'Honneur de tous ces Français qui sont tombés pour que vive la France.

Ces actes de vandalisme ne sont pas des cas isolés. En Bretagne, dans le Béarn, en Alsace, partout sur le territoire Français nous déplorons ces agissements indignes de notre culture, de nos valeurs.

Le monde combattant et moi-même avons été ulcérés, choqués, outrés, scandalisés par de tels agissements.

Si nous, les Anciens Combattants avons des droits, nous avons aussi des devoirs. Le devoir d'être plus que jamais vigilants au regard de ces phénomènes de violence et d'intolérance et de ne pas hésiter à dénoncer tous ces gens malfaisants qui s'en prennent à nos institutions si nous ne voulons pas comme Elles disparaître un jour.

Une association ce n'est pas uniquement « **le Président** », c'est toute une équipe qui œuvre chaque jour pour le bien être de ses adhérents, pour défendre leurs droits, pour leur rendre la vie plus facile.

Cette année nous feront tout pour respecter le devoir de mémoire, pour organiser des moments festifs et concocter des sorties enrichissantes et sympathiques.

Yves LOPEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 8 FEVRIER 2019



A l'ouverture de séance, les porte-drapeaux de l'association entrent dans la salle : **Jean-Jacques LECHAT** porte le premier datant de 1945/1946 (Prisonniers de guerre avec pour symbole le barbelé) ; le deuxième a perdu sa hampe - il est placé sur le socle (le barbelé a disparu avec l'entrée des combattants d'AFN) ; le troisième porté par **Henri NOFERI** matérialise l'ouverture de l'association aux Territoires d'Outre-mer et aux Veuves ; **Daniel BONISSENT** porte le quatrième drapeau qui marque une nouvelle évolution : l'entrée dans le monde des anciens combattants des OPEX et des conjoints survivants.

Le quorum étant atteint, **Yves LOPEZ** - Président accueille **Patrick MARTINELLI** - Maire de Pierrefeu du Var, **Marc BENINTENDI** - Adjoint au Maire, Délégué aux Anciens Combattants et à la Vie associative ainsi que les personnalités civiles et militaires présentes.

Egalement, le Président excuse diverses personnalités et adhérents qui n'ont pu assister à l'AG, retenus soit par des problèmes de santé, soit par des obligations professionnelles ; ainsi que le Père Antonio de notre paroisse.

Une minute de silence est respectée pour honorer la mémoire de nos 9 adhérents décédés en 2018, auxquels sont associés nos soldats morts pour la FRANCE à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, aux forces de

l'ordre, pompiers, etc., sans oublier tous les blessé(e)s et leurs familles éprouvées.

Le Président donne la parole à **Patrick MARTINELLI** (qui doit s'absenter). Le Maire a remercié sincèrement le Président pour son invitation à l'AG. En préambule malgré la date, il a souhaité à l'assistance une année de solidarité et de fraternité, rappelant aussi la volonté de la Municipalité d'être à côté des associations patriotiques du village d'autant que la société actuelle subit de graves tourments. Il est important de se souvenir du passé et de faire perdurer le devoir de mémoire, excellente année pour mener vos projets.

Yves LOPEZ aborde l'ordre du jour qui a été approuvé et demande à ses camarades de présenter l'état des lieux de l'année écoulée.

Rapport d'activités : la secrétaire a résumé les réunions effectuées (CA/Permanences), les manifestations patriotiques, les informations transmises, l'action sociale et les liens avec la Municipalité et les associations locales.

Compte financier : Jacques LEROY est revenu sur les comptes 2018 qui ont été clôturés et rappelle que la gestion de notre association est rigoureuse. Au regard des chiffres, les vérificateurs aux Comptes par la voix d'**Anny GÉRARD** ont donné QUITUS.

Défense des droits : **Jean-Pierre PEREZ** en collaboration avec **Ernest GALVEZ** ont présenté un bilan des actions menées auprès des adhérents.

Projet d'activités 2019 : ce document prévisionnel a été élaboré par la Secrétaire en tenant compte des manifestations patriotiques et sorties conviviales. Il est à noter que *les permanences/Conseils d'administration se tiendront le 1er mardi de chaque mois à 14 heures à l'exception de la période estivale.*

Jean-Claude GERMONE intervient sur les sorties conviviales en précisant que le choix est fait en fonction de l'actualité et des événements. Il est aidé par **Paulette AILLAUD** dans ces démarches.

Budget prévisionnel 2019 : est une évaluation de la situation à venir compte tenu du contexte économique difficile actuel. A ce jour, nos finances sont saines et nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

Cotisations 2020 : Le Président souligne qu'à la faveur d'une maîtrise des dépenses minutieuses, il propose que les cotisations 2020 restent inchangées, à savoir *20 euros pour les Anciens combattants ; 12 euros pour les conjoints survivants d'Anciens combattants.*

Élection Conseil d'administration : Tous les membres étant démissionnaires, il s'avère de réélire un Conseil d'administration sachant que le précédent n'était qu'en période transitoire. Aucun candidat à ce jour, le CA est réélu pour une période de 2 ans. La liste de ses membres est communiquée en annexe.

Compte financier 2018

Tous les points abordés en Assemblée Générale ont reçu une approbation à l'unanimité.

L'Assemblée générale arrivant à son terme, le Président **Yves LOPEZ** adresse de vifs remerciements à la Municipalité, aux Services techniques de la Mairie, aux Associations « amies » et à toutes les personnes qui, par leur action ou leur soutien, ont participé à la réalisation des projets 2018 ; sans omettre son équipe qui par son travail assidu et sa présence sans faille n'aurait pu aboutir à un tel résultat.

Pour conclure cette Assemblée Générale, le Président donne la parole à **Marc BENINTENDI** - Adjoint au Maire et délégué auprès des Anciens Combattants, afin qu'il s'exprime : « C'est un honneur d'être invité à l'Assemblée générale de votre association d'autant que c'est un moment d'échanges enrichissants - c'est un plaisir et un devoir d'être avec vous, d'autant que j'y suis présent depuis 2001.

2018 - année transitoire pour vous mais force de constater que la continuité et la convivialité est toujours à l'ordre du jour. Il est à relever que les comptes financiers sont rigoureux, en ce qui concerne la subvention allouée par la Municipalité celle-ci n'ira pas en deçà de celle allouée en 2018.

Par ailleurs, je vous rejoins quant « au coup de gueule » partagé relatif aux derniers événements qui se sont déroulés, dépourvus de moralité et d'atteinte à nos libertés.

Il est fondamental de cultiver le devoir de mémoire, c'est la responsabilité de tous. La sagesse acquise par nos anciens doit nous servir dans nos actions patriotiques et ma présence auprès de vous doit être indéfectible.

Le 20 octobre 2018, une rencontre avec votre Président et son vice-président **Bernard FRESSE** a eu lieu pour prévoir en 2019 avec le Conseil Municipal des Jeunes une « sortie mémorielle » sur la tombe du GI Ervin LEMKE au Cimetière Américain à Draguignan, l'année suivante une visite du Mémorial du Faron - avis favorable de monsieur le maire. Je vous remercie encore une fois pour vos activités et manifestations au sein de notre commune. »

Avant de clore cette Assemblée générale, le Président invite les participants à partager le pot de l'amitié et le goûter et de participer à la tombola annuelle dont les lots ont été offerts par les commerçants et vigneron de notre village.

La secrétaire : **Claude BENOIT**

L'année 2018 est terminée et, avec Janine CARRASCO, notre équipe de trésoriers a assuré sa mission de gestion de la trésorerie de l'Association.



Notre budget a été tenu avec un montant des cotisations de 2665,00 € et de 382,00 € de dons divers ainsi que de la subvention municipale de 1600 €, celle-ci étant identique à celle de l'année précédente. Nous réitérons les remerciements que nous avons formulés lors de sa réception début juillet à monsieur le Maire et au Conseil municipal, ce, dans un contexte économique difficile.

Ce budget a permis de financer nos activités et manifestations annuelles locales mais aussi nos participations aux cérémonies extérieures et visites des sites mémoriels tels que le Mont-Faron et Draguignan (musée de l'artillerie, et nécropole américaine).

Il faut noter que pour chaque repas ou sortie il y a une dépense engendrée par la prise en charge par l'association pour :

- *le déplacement en car (Draguignan),*
- *les visites des musées (Mont-Faron),*
- *les invitations,*
- *les animations musicales.*

Au plan mémoriel nous enregistrons une augmentation des coûts à la rubrique gerbes :

- *les cérémonies 700 €*
- *les gerbes funéraires 210,00 € soit 910,00 € pour l'année 2018.*

Comme chaque année nous avons communiqué dans le bulletin de liaison n° 63 « spécial assemblée générale » de janvier 2019, les éléments détaillés du budget 2018.

Janine et moi-même nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

Jacques LEROY

RECONNAISSANCE ET DEFENSE DES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS



Je vous avais communiqué lors de notre Assemblée générale du 08.02.2019, l'évolution sociale, durant l'année 2018, des Droits des Anciens Combattants. La vigilance s'impose pour la défense de nos droits.

Evolution en 2018 et 2019 à retenir:

- La loi de finances 2019 - 25 Millions de Crédit Budget annulés. Baisse des crédits et application depuis 2017,
 - Majoration retraite de 4 points (quelques Euros).
 - Valeur du point d'indice PMI = 14.45 en perte de 40 % depuis son origine.
 - Retraite Mutualiste du Combattant: indice 125 depuis 2007 et Pension militaire depuis 2017.
 - En faveur des veuves dès le 74^{ème} anniversaire, octroi d'une 1/2 part fiscale.
 - ONAC-VG : nouvelles missions et service pour rapatriés, victimes du terrorisme, etc.
 - OPEX : vigilance pour accord: des droits aux Anciens Combattants OPEX dans l'esprit ACPG.
- MESURES NOUVELLES Carte du combattant pour la Guerre d'Algérie octroyée aux militaires mobilisés entre le 03 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 avec application dès janvier 2019, 50 000 combattants sont concernés, effort estimé à près de 30 Millions d'Euros.
- AIDE SOCIALE ONAC-VG. Nous vous accompagnons pour la constitution des dossiers de demande de carte de ressortissant, aide sociale et financière.
- OPEX aide auprès des services publics pour demande : Carte du Combattant, Titre de Reconnaissance de la Nation.
- INFORMATION COMPLEMENTAIRE MINISTERIELLE (Février 2019)

La préservation de nos droits acquis y compris fiscaux, est maintenue pour 2019.

- Harkis: Revalorisation allocation reconnaissance de 400 € et rente viagère attribuée aux veuves.
- Fonds de solidarité créé en faveur enfants harkis géré par l'ONAC-VG (décret 28décembre 2018)
- ONAC-VG : moyens d'action reconduits dans le fonctionnement et les crédits d'action sociale INI et Ordre National de la Libération.
- Le maillage territorial ONAC n'est pas mis en cause dans l'évolution du monde combattant. Une étude est en cours d'objectifs 2019 – 2023 (Signature au cours du premier semestre).

Le Vice-président,
Jean Pierre PEREZ